

The logo consists of a dark blue rectangular background. Inside, the text 'ÉCOLE DE MUSIQUE JÉSUS-MARIE' is displayed in a sans-serif font. 'ÉCOLE DE' is in a light blue color, 'MUSIQUE' is in a medium blue color, and 'JÉSUS-MARIE' is in white. A white curved line is positioned below the text.

ÉCOLE DE  
MUSIQUE  
JÉSUS-MARIE

**Mémoire**

*déposé dans le cadre des consultations publiques portant  
sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec*

Lévis  
26 août 2016

## Résumé

L'École de musique Jésus-Marie (ÉMJM) souhaite faire part de sa vision concernant le renouvellement de la politique culturelle du Québec. Elle espère qu'en partageant son expérience en tant qu'école de formation spécialisée en arts, elle permettra aux décideurs de mieux comprendre la réalité des organismes subventionnés, le rôle primordial de l'état dans leur fonctionnement et l'importance de ces organismes dans la promotion, la diffusion et la sensibilisation à l'importance de la formation culturelle des citoyens de demain. L'ÉMJM croit qu'il est nécessaire de se pencher sur la place de la culture dans la société et sur la position que doit prendre un gouvernement dans cette sphère d'activités. La culture est une valeur fondamentale qui marque le développement d'une société. Elle est en évolution continue et les développements technologiques très nombreux et très rapides la pousse à s'adapter davantage et constamment. Par ce mémoire, l'École de musique Jésus-Marie, institution d'enseignement issue d'une longue tradition d'éducation, veut avant tout appuyer cette démarche gouvernementale de réflexion et lui faire part de quelques propositions qui tiennent compte de ses activités dans le milieu culturel québécois au cours des quarante dernières années.

## Introduction

Ce mémoire a été rédigé suite aux consultations publiques tenues à l'Anglicane de Lévis le 21 juin 2016. L'École de musique Jésus-Marie avait décidé de ne pas y présenter de mémoire, mais tenait à prendre part à cet événement, une rare occasion où l'on donne la parole à l'ensemble de la population afin de pouvoir s'exprimer sur une facette du développement de notre société québécoise, celle de la culture. Cependant, après avoir assisté à cette journée d'audience où mémoires et témoignages étaient présentés, l'École de musique Jésus-Marie a décidé de prendre position publiquement. En tant qu'école de formation spécialisée en arts, l'école profite d'une aide financière de la part des instances provinciales et municipales. Sans ces subventions, il serait très difficile, voire impossible, pour l'ÉMJM de poursuivre sa mission d'éducation et de sensibilisation à la musique auprès de la clientèle de la grande région de Québec.

## Notre école

### L'École de musique Jésus-Marie



L'École de musique Jésus-Marie a été fondée en 1975 par Sœur Pauline St-Hilaire. Milieu d'enseignement reconnu (Cote A attribuée par le Comité national d'évaluation en 2004), cette institution de la rive-sud du fleuve termine donc sa quarantième année de service dans le domaine de l'enseignement de la musique. L'école a bien sûr évolué au cours de ces années, mais jamais au détriment de la qualité de l'enseignement offert. De plus, le caractère familial et chaleureux de l'institution a été maintenu avec fierté. Effectivement, en 2004, l'école est devenue une corporation indépendante au niveau administratif et organisme locataire chez les Religieuses

de Jésus-Marie. Cependant, la communauté et l'école cohabitent toujours dans ce magnifique bâtiment, ainsi que dans l'esprit qui y règne.

Cette institution, qui considère la musique comme un élément important dans le développement de la personne, accueille le public pour lui faire profiter de l'enseignement de cet art. Depuis sa fondation, elle réalise cette mission en offrant une formation musicale complète par un enseignement de qualité offert par des professeurs compétents et dynamiques. L'École de musique Jésus-Marie espère ainsi développer le goût du beau, rendre la musique accessible et en faire un élément essentiel du quotidien pour le plus de gens possible.

L'École de musique Jésus-Marie peut compter sur un corps professoral qualifié et passionné. Chaque année, la trentaine de professeurs offrent temps et talents pour leur concert annuel lors duquel ils présentent des prestations variées. La totalité des revenus est cumulée dans un fond d'aide financière disponible pour les familles à faibles revenus. De plus, près du tiers des professeurs sont des « anciens », diplômés ou en formation supérieure, qui reviennent enseigner dans « leur école ». Plusieurs professeurs sont présents dans l'école depuis un grand nombre d'années, deux d'entre eux y sont même depuis sa fondation.

L'École de musique Jésus-Marie a été nommée finaliste aux *Fidéides*, ainsi qu'aux *Pléiades*, afin de souligner son apport au développement culturel et social de sa région. Plusieurs élèves de notre école ont su se distinguer dans différentes compétitions : *Concours du Canada*, *Concours de musique de la Capitale*, *Festival Clermont-Pépin*, *Viens jouer avec nous*, *Music Fest*, etc.



De plus, nos élèves sont certainement les meilleurs témoins de ce que l'École de musique Jésus-Marie a à offrir. C'est par leur satisfaction, leurs réalisations et leur épanouissement, dont nous sommes à notre tour témoins, que nous maintenons le désir d'offrir un enseignement de qualité.



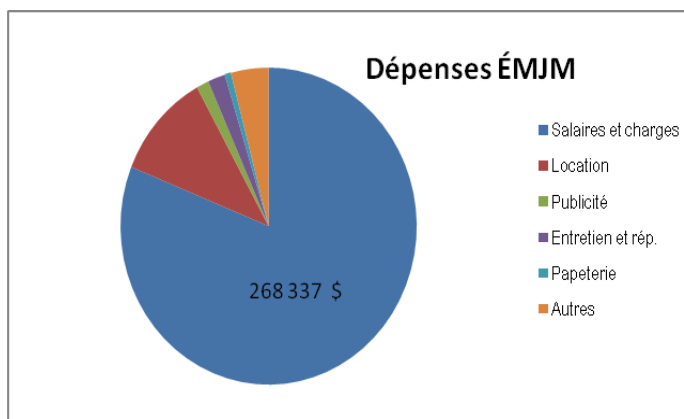
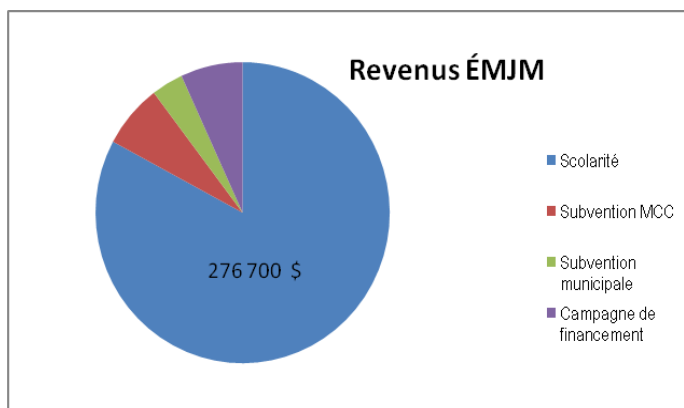
## L'aide financière

Lors de sa création en 1975, l'École de musique Jésus-Marie était une œuvre dirigée et administrée par les religieuses de Jésus-Marie. Incorporée en 2004, elle doit depuis, assurer son autonomie financière. Elle bénéficie du soutien financier du gouvernement provincial depuis plusieurs années, ainsi que de l'aide de sa municipalité, la ville de Lévis.

L'École de musique Jésus-Marie offre des cours de musique variés, tant aux enfants qu'aux adultes. Elle doit faire face à une sérieuse compétition régionale pour l'offre de loisirs de toutes sortes. Elle se démarque de la concurrence par le maintien de l'enseignement de la musique dite classique et par l'évaluation annuelle des acquis. Elle doit aussi rester compétitive dans sa tarification. Elle cherche donc à maintenir des tarifs les plus bas possibles, tout en offrant de la formation individuelle de haute qualité, offerte par un corps professoral qualifié et passionné. Afin de pouvoir atteindre cet objectif, l'ÉMJM fixe sa scolarité de façon à couvrir la masse salariale annuelle. La majorité des autres dépenses (location, entretien, papeterie) seront couvertes par l'aide financière (subventions, campagne de financement, dons, etc.).

Le constat est rapide : il serait impossible pour l'École de musique Jésus-Marie de maintenir son offre de service sans la contribution financière de chacun des palliers gouvernementaux. Pourtant, l'ÉMJM maintient son taux d'inscription, fonctionne avec des budgets plus que raisonnables, offre des conditions salariales et des tarifs compétitifs, bénéficie d'une location abordable, mais elle doit tout de même organiser annuellement une campagne de financement afin de pouvoir équilibrer son budget.

L'ÉMJM se fait aussi le devoir d'entretenir des partenariats avec son milieu : achat local, entraide et partage avec d'autres organismes communautaires ou de loisirs, sollicitation auprès des grandes entreprises, entente avec la Commission scolaire des Navigateurs. Bref, plusieurs moyens sont utilisés afin de favoriser sa croissance et sa visibilité.



## Nos recommandations

L'École de musique Jésus-Marie est parmi les plus anciennes institutions d'éducation musicale de Lévis. Elle rassemble maintenant trois générations sous son toit : parents et grands-parents sont heureux de revenir dans ces lieux qu'ils ont côtoyés avec bonheur. Offrir l'enseignement de la musique aux enfants demeure une priorité pour bien des familles et cela, malgré les contraintes économiques, la gestion des horaires et l'offre de loisirs sans cesse grandissante. Le milieu scolaire subit aussi plusieurs contraintes et doit souvent limiter l'intégration des arts dans le programme scolaire régulier. Les institutions comme la nôtre deviennent donc responsables de la sensibilisation et de la diffusion des arts et de la culture. C'est dans ce sens que nous proposons :

1. Que la nouvelle politique culturelle confirme l'implication gouvernementale auprès des organismes de formation spécialisée en art (préparatoire et de loisirs) par la poursuite de ses programmes d'aide au fonctionnement.
2. Que la nouvelle politique culturelle reconnaisse les arts et le patrimoine comme une voie à privilégier afin de former des citoyens conscients, ouverts et respectueux.
3. Que la nouvelle politique culturelle favorise l'accès aux arts pour tous, mais particulièrement pour les enfants démunis, afin de favoriser le contact avec différents produits culturels et artistiques dès l'enfance et ainsi ajouter du beau dans leur quotidien, être une source de motivation, tout en développant leur esprit critique.

**ÉCOLE DE  
MUSIQUE  
JÉSUS-MARIE**

